



UN FINANCEMENT PARTICIPATIF À COMPTER DU 23 SEPTEMBRE

Grâce au financement citoyen, les Français peuvent **participer à la transition énergétique tout en donnant du sens à leur épargne**. Depuis 2012, plus de 8800 personnes ont ainsi investi 58 millions d'euros à nos côtés ! Toutes ont été remboursées conformément au calendrier contractuel.

Une levée de fonds pour accompagner le projet

À partir du 23 septembre, VALOREM ouvre une opération de financement participatif, à hauteur de **150 000 €**. Les habitants de Criel-sur-Mer, de Saint-Martin-le-Gaillard et de leurs Communautés de Communes respectives bénéficient de **conditions préférentielles**.

Retrouvez toutes les modalités (montants, taux, durée...) sur :
MONPARCVALOREM.COM/CRIEL



RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTE OUVERTE

Le 14 juin dernier, VALOREM a accueilli les riverains sur le parc éolien de Criel Énergies, l'occasion de mettre en lumière notre engagement citoyen et écoresponsable.

Au programme : visite du parc et construction d'une éolienne, quiz interactifs, animations avec drones.

Cette belle journée a permis de **sensibiliser le public sur les énergies renouvelables**, l'éolien terrestre et les perspectives de développement de cette filière.

Les échanges avec des classes, des personnes en insertion professionnelle, des élus, des riverains et des touristes ont été riches et instructifs.



© Jérémy Photographie



VALOREM est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter !

Votre contact VALOREM

Audrey GOMES, cheffe de projets
25 Rue Vanmarcke 80000 Amiens
06 21 61 64 66
audrey.gomes@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com



Lettre d'information - Sept. 2024

Communes de Criel-sur-Mer
et Saint-Martin-le-Gaillard

Directeur de la publication et
impressions : VALOREM

LETTRE D'INFORMATION

sur le renouvellement du parc éolien
de Criel Énergies (76)

Septembre 2024



Comme vous le savez, en lien étroit avec le territoire, VALOREM étudie le **renouvellement des 4 éoliennes du parc de Criel Énergies**. En exploitation depuis 2011, elles font partie d'un ensemble de 8 éoliennes sur le plateau entre Criel-sur-Mer et Saint-Martin-Le-Gaillard.

L'analyse du contexte environnant et de ses évolutions depuis 2011 sont à l'étude. A cette occasion, VALOREM lance, **à compter du 23 septembre 2024**, une opération de **financement citoyen** pour vous offrir l'opportunité de participer à la transition énergétique de votre territoire. Rendez-vous sur **monparcvalorem.com/criel**.

LES 5 ÉTAPES D'UN PROJET ÉOLIEN

Le développement d'un projet, même dans le cas d'un renouvellement des éoliennes, nécessite des **études techniques et environnementales approfondies** afin de s'assurer de leur intégration au contexte local. Celui-ci a en effet pu évoluer depuis les études initiales. Le projet de renouvellement du parc éolien de Criel Énergies est actuellement en **phase de faisabilité**.

Pré faisabilité	Faisabilité	Autorisations	Construction	Exploitation
2022-2023 Premières études : vent, raccordement électrique, environnement, réglementation Présentation au conseil municipal, échanges avec les services de l'État	→ 2024 Études : vent // milieu humain (acoustique, paysage) // milieu naturel (oiseaux, chauves-souris, faune, flore...) Échange avec les élus et les services de l'État	2025-2026 (18 à 30 mois) Demande d'autorisation administrative Enquête publique et avis des communes alentour Arrêté d'Autorisation Environnementale délivré par le Préfet	2027-2028 (12 à 24 mois) Obtention d'un tarif d'achat, financement du projet Terrassement, fondations, raccordement électrique, montage des éoliennes... Tests de mise en service	Pendant 20 ans minimum Suivi d'exploitation et maintenance du parc Et après ? Démontage du parc et remise en état du site ou changement des éoliennes

Ces dates sont données à titre indicatif, sous réserve des délais et contraintes administratives.



© AED

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ : IDENTIFIER LES SPÉCIFICITÉS DU SITE

L'étude de faisabilité analyse très précisément les **spécificités de votre territoire au travers de différentes thématiques**. Elle est réalisée par une équipe composée d'experts indépendants (naturalistes, paysagistes, acousticiens, géomètres, géobiologues...).

A l'issue de ces études, VALOREM déterminera, **en concertation avec le territoire, l'emplacement et les caractéristiques des éoliennes**. Tout en assurant une production d'électricité optimale, **l'implantation du projet éolien** respectera les recommandations de ces experts et des services de l'État.



Le potentiel de vent

Grâce aux données du parc actuel, en service depuis 13 ans, VALOREM dispose d'une **analyse fine de la vitesse moyenne du vent et de ses directions du vent**. Ces éléments nous permettent d'estimer la production électrique du futur parc et nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes et sélectionner les technologies les mieux adaptées au vent présent sur le site.



L'étude acoustique

La loi française est extrêmement ferme et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations les plus proches, **l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit** par rapport au bruit initial (avant l'implantation des éoliennes). Après la mise en service du parc, une campagne de mesures acoustiques **vérifie le respect de cette réglementation**, et, si besoin, demandera l'adaptation du fonctionnement des éoliennes.

Pour cela, il nous faut connaître avec précision le niveau de bruit ambiant existant actuellement.

→ Du 6 mai au 04 juin 2024, la société DELHOM Acoustique a installé des sonomètres au niveau des habitations proches de la zone d'étude.



Sonomètre

L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, **les experts de Alise Environnement recensent les différentes espèces**, enregistrent leur occupation du site et analysent les impacts potentiels du futur parc éolien. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 grands thèmes : oiseaux / chauves-souris / flore et petite faune.



L'étude paysagère

Le **bureau d'études ETD** analyse **les éléments structurant le paysage local** (relief, hydrologie, voies de communication, patrimoine, projets et parcs éoliens, lignes électriques, châteaux d'eaux...). Il détermine ensuite les **points de vue emblématiques** et propose des scénarios d'implantation intégrant au mieux les éoliennes au paysage.

L'étude de la géobiologie

Si la géobiologie ne fait pas partie des études réglementaires demandées par les services de l'État, VALOREM fait appel à ces pratiques ancestrales qui viennent **analyser le milieu géologique, l'environnement géophysique et leurs interactions avec les organismes vivants**.



LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA MÉTHODOLOGIE DE VALOREM

VALOREM met un point d'honneur à engager en amont de ses projets **un dialogue territorial ainsi qu'une démarche de concertation**. L'objectif est de **préparer les décisions** à prendre tout au long du projet avec les personnes qui se sentent concernées et qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur territoire.

Des comités de pilotage pour échanger tout au long de l'avancement du projet

Dans le cadre du projet de Criel Énergies, VALOREM a choisi de créer un **Comité de Pilotage (COPIL)** composé de **représentants du territoire** (élus, riverains du projet, propriétaires exploitants, etc.). Cette instance nous est utile dans la **compréhension des enjeux territoriaux**, afin de les intégrer dans les choix d'implantation.

Les réunions du COPIL seront au nombre de 4, positionnées suivant l'évolution des études de faisabilité, à une fréquence de 3 à 4 mois. **Le premier comité de pilotage s'est tenu le 30 mai 2024** en mairie de Saint-Martin-Le-Gaillard. **L'intégralité du compte-rendu** est disponible sur le site internet du projet.



parc-eolien-criel-energies.fr

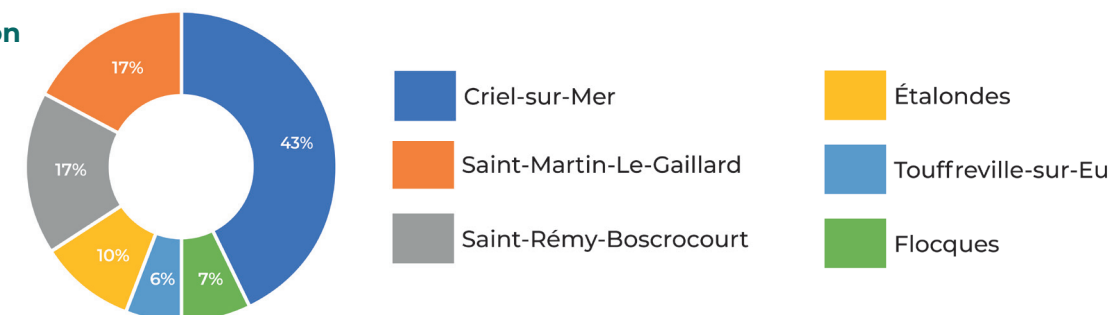
VALOREM vous donne la parole

En février dernier, un **porte-à-porte** a été réalisé sur les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-Le-Gaillard, Étalondes, Touffreville-sur-Eu, Saint-Rémy-Boscrocourt et Flocques. La cheffe de projets, Audrey GOMES, a pu **présenter le projet, en évaluer sa connaissance par les habitants et mesurer leur opinion**. Cette méthodologie a été retenue pour co-construire le projet et définir un plan de concertation adapté à vos besoins.

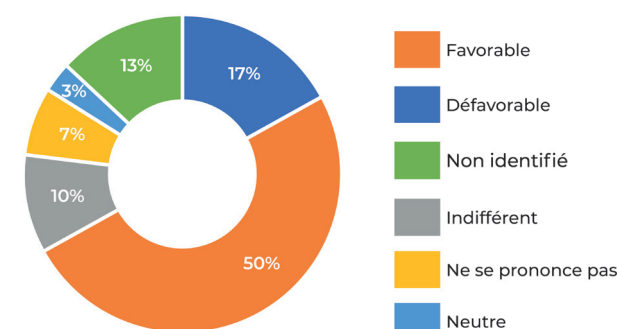


Composition de l'échantillon (entre 9h et 17h, sur 3 jours) : 63 portes frappées / 35 ouvertes / 30 conversations.

→ Lieux d'habitation



→ Opinion des répondants sur l'énergie éolienne



→ L'opinion est globalement positive dans le périmètre visité.

→ Les principales attentes des répondants :

- Réduction de leur facture d'électricité
- Maintien de la position des éoliennes existantes
- Réduction du bruit des 3 parcs existants de Criel Énergies, Forières Énergies et Long Champs

Autres attentes :

- Résoudre la nuisance du balisage
- Être informé

→ VALOREM sera attentif à ces attentes pour **acter des décisions avec le COPIL**.